

0.0 Procédures

Ouverture proposée à 17h21

AU

Que Alexandre fasse le secrétariat et l'animation

AU

Ordre du jour:

1.0 Retour CRAM

2.0 Congrès de l'ASSÉ

3.0 rencontres de discussions sur l'ASSÉ / document de présentation

Que l'on tienne la première rencontre de discussion sur l'ASSÉ le vendredi 11 mars

AU

Que Esther, Benoit et Alexandre s'occupent de préparer un document de présentation des différents enjeux à l'ASSÉ

AU

4.0 loi 32

Que Benoit écrive une lettre pour faire un update à nos membres de la situation par rapport à la loi 32

AU

5.0 retour sur la journée du 9 février

6.0 AG fin février

Que l'on tienne une assemblée générale de grève le jeudi 25 février à 12h30

Louer salle et équipement: Benoit

Affiche: Esther

Cahier de proposition: Alex

Event facebook: Laulau

Courriel aux membres: Benoit

Trouver le praesidium: Laulau

Être là avant: Benoit et Alexandre

L'ordre du jour sera:

0.0 Procédures

1.0 Bilan

2.0 Grève

3.0 Varia

AU

7.0 PIM de subvention

Considérant que Alexandre est un "doodler suprême" magnanime et éclairé

Que Benoît fasse un doodle pour une PIM dans la semaine du 7 mars 2016

Que l'ordre du jour soit:

0.0 Ouverture

1.0 Subvention

2.0 Prochaine PIM

3.0 Varia

AU

8.0 bilan mensuels et en AG

Que tout le monde fasse un bilan de ses propres actions depuis le début de la session et qu'on revienne là-dessus au prochain CE

AU

9.0 survivante

Que l'on fasse un don de 600\$ pour le centre des femmes de l'UQÀM pour leur cahier de soutien aux survivantes et que le chèque soit fait au nom du centre des femmes de l'UQÀM.

Qu'en ce sens, que l'on retire cette demande de subvention de celles qui seront traitées à la PIM

AU

Que l'AFESH-UQAM fasse un don de 500 \$ au comité femmes et logement du Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal afin de participer financièrement au projet de photoroman, qui lèvera le voile sur l'une des violences vécues par les femmes: le harcèlement, les agressions sexuelles et les viols commis par les propriétaires, chambreurs et concierges.

AU

10.0 Louis

Considérant les positions de l'AFESH contre la dérive sécuritaire, la répression politique et la concentration des pouvoirs au sein du rectorat et du conseil d'administration, de même que les mandats répétés de méfiance vis-à-vis de l'administration et en faveur de la perturbation des instances;

Considérant l'adoption par le conseil d'administration, à toute vitesse et dans le plus grand secret, d'une nouvelle politique disciplinaire qui ne fait que reproduire les problèmes mis en lumière par l'affaire des expulsions politiques, au printemps 2015;

Considérant que la partie institutionnelle du comité de la vie étudiante (CVE) refuse de se pencher sur la question de la recommandation de modifications réglementaires à la politique disciplinaire, malgré l'insistance des associations étudiantes et l'appui des représentant-es des professeur-es, des employé-es de soutien et des groupes étudiants;

Considérant que les questions concernant la dérive sécuritaire et les procès iniques et sordides opérés par le rectorat sont tout à fait du ressort du CVE;

Considérant que l'absence simultanée des délégué-es d'au moins quatre associations étudiantes a pour effet de paralyser le CVE par la non-atteinte du quorum étudiant, et que ceci a l'air de déplaire à la partie institutionnelle;

Considérant que les dossiers prioritaires au CVE pour cette session ont déjà été traités;

Que, conditionnellement à l'adoption d'un mandat similaire dans au moins trois autres associations facultaires, l'AFESH boycotte le comité de la vie étudiante tant qu'un point concernant la recommandation de modifications réglementaires à la politique disciplinaire n'aura pas été ajouté à l'ordre du jour et traité en séance;

Que l'AFESH diffuse ce mandat aux membres du comité de la vie étudiante et encourage à l'adoption d'un tel mandat dans les autres associations facultaires.

AU

11.0 party

Que le band Nulle Part Nord fasse une prestation au party intermodulaire le 26 février et que l'on débloque un budget de 400\$ pour les payer.

AU

Levée à 20h31